



André Cossette

Les premiers Cosset, des coureurs des bois (2)

(Suite de l'article paru en juin 2010 dans le numéro 28 du Trait d'union)

Rappelons que nos ancêtres Cosset n'appartiennent pas à cette catégorie de *coureurs des bois*, au sens historique, qui sont des individus libres de toute attache, admirés de la jeunesse mais présentés par les autorités religieuses et civiles de l'époque comme des vagabonds à la moralité douteuse. À l'exception peut-être de Pierre¹ et René dont les destins restent imprécis, nos deux premières générations de Cosset

nés ici ont plutôt été des *voyageurs*, c'est-à-dire des coureurs de bois (dans la suite de ce texte, le terme *coureur de bois* est employé dans son sens moderne comme synonyme de *voyageur*) qui s'engagent très officiellement dans la traite des fourrures en signant des contrats qui ont été conservés dans les archives. C'est dans ces

contrats, dont la liste apparaît dans le tableau de la page suivante, que se trouve un bon nombre des informations présentées dans cet article.

Le voyage

On se demande d'abord où allaient les *voyageurs*. Nous avons vu la dernière fois que René est allé au Fort Bourbon (Baie d'Hudson) d'où il n'est jamais revenu. Tous les autres voyages des Cosset se sont faits dans les « *Pays d'en haut* », expression dési-

gnant alors toute la partie ouest de la colonie qui comprend tout le bassin des Grands Lacs et de l'Outaouais (l'expression ne désigne plus aujourd'hui que la partie nord-ouest du Québec). On l'appelait ainsi parce qu'il fallait remonter le cours du fleuve ou de la rivière des Outaouais pour l'atteindre. Les *Pays d'en haut* englobent donc aussi bien le *pays des Outaouais (8ta8ais)*, situé dans la région actuelle de

Sault Ste-Marie (au nord du lac Huron), où va Pierre¹ en 1698, que la région de Détroit avec le fort Pontchartrain, où sont allés François¹ (1705) et Jean² (1744), ou encore la rivière St-Joseph où Jean² et François² vont ensemble en

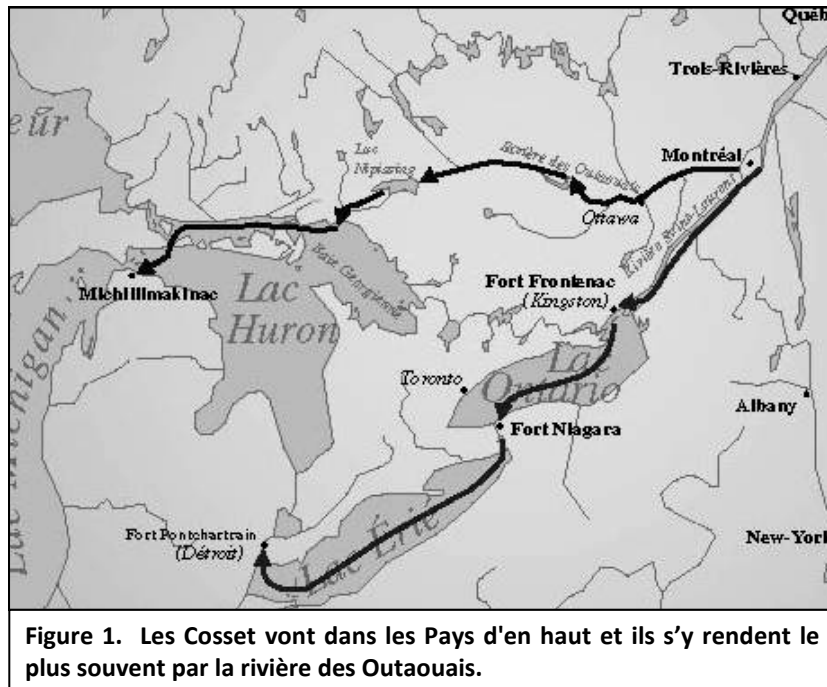


Figure 1. Les Cosset vont dans les Pays d'en haut et ils s'y rendent le plus souvent par la rivière des Outaouais.

1737; mais la destination préférée, celle qui revient le plus souvent, est celle de Michilimackinac situé à la rencontre des lacs Supérieur, Michigan et Huron, au sud du Sault Sainte-Marie. C'est là que se rendront à plusieurs reprises les frères Pierre², François² et Jean².

La carte ci-dessus indique les deux routes qu'empruntaient les voyageurs pour se rendre à destination. Dans quelques cas, assez peu fréquents et sur-

Date	Nom	Âge	Statut civil	Destination
1698-06-19	Pierre1	20	c	pointe de Chaugannyon pays des 8ta8ais
1704-06-27	René	17	c	au fort Bourbon en la baie du Nord
1705-05-30	François1	30	m	fort Pont Chartrain
1723-05-19	François2	21	c	les pays d'en haut
1727-05-28	François2	25	c	les pays d'En haut
1727-05-30	Pierre2	17	c	les pays d'En haut
1728-08-31	François2	26	m	pour monter au détroit
1731-05-29	François2	29	m	Missilimakinac
1731-05-29	Pierre2	21	m	Missilimakinac
1732-06-07	François2	30	m	les pays d'en haut
1732-06-07	Pierre2	22	m	les pays d'en haut
1736-06-15	François2	34	m	Misilimakinac
1736-06-15	Pierre2	26	m	Misilimakinac
1737-06-07	François2	35	m	pour se rendre à la rivière Saint-Joseph
1737-06-07	Jean2	33	m	pour se rendre à la rivière Saint-Joseph près de Détroit à l'entrée du lac Huron
1741-06-09	Jean2	37	m	Missilimakinac
1743-06-19	Pierre2	33	m	Missilimakinac
1744-06-06	Jean2	40	m	fort Pontchartrin du Détroit
1757-06-03	J e a n - Baptiste	19	c	

Tableau des voyages de traite des fourrures effectués par les Cosset depuis les débuts jusqu'en 1760.

tout au début (c'est probablement le cas de François1 qui va au fort Pontchartrain en 1705), on a emprunté la route qui passe au sud par le lac Frontenac (auj. lac Ontario) et le lac Érié pour aller d'abord à Détroit, puis ensuite, dans certains cas, remonter jusqu'à Michilimakinac par le lac Huron. Mais cette route convient moins aux petits canots de 3 ou 4 hommes dans lesquels les Cosset ont effectué la plupart de leurs voyages. Ceux-ci ont donc suivi le plus souvent l'autre route, celle empruntée par les marchands de fourrures de Montréal, auprès de qui les Cosset de la troisième génération signaient leurs contrats, et qui passe par « le lac Saint-Louis, le lac des Deux-Montagnes, la rivière des Outaouais, la rivière Matawa, le lac Nipissing, la rivière des Français, la baie Géorgienne et le chenal nord du lac Huron » pour arriver à Michilimakinac (Gilles Boileau, *Le Québec : un fleuve et des rivières dans la revue Histoire Québec, janvier 1999, vol. 4, No 2bis*). Il y avait 36 portages à franchir le long de cette route de près de 1 500 kilomètres. À 50 coups d'aviron à la minute, 12 à 14 heures par jour pendant 1 à 2 mois, le voyage était intense et exigeant.

Qui sont-ils?

Pour le savoir, nous nous référons constamment à l'ouvrage de L. Dechêne, *Habitants et marchands de Montréal au XVIIe siècle*, qui a réalisé un relevé systématique de « tous les individus engagés à titres divers dans le commerce intérieur, pendant la décennie 1708-1717 » (p. 218). Ce groupe de 668 hommes lui a permis de dégager le profil du voyageur. La période retenue est légèrement antérieure à celle où les Cosset ont effectué la plupart de leurs voyages mais il n'y a pas lieu de croire que le portrait esquissé par Dechêne ait beaucoup changé au cours des deux décennies qui ont suivi. Il peut donc nous servir de guide.

Importance numérique et provenance régionale

Dans l'imagination populaire, on suppose volontiers que presque tous les hommes de l'époque, ou en tout cas beaucoup d'entre eux, ont été des coureurs de bois. Or, il n'en est rien puisque seulement 12 % des

mâles adultes l'ont été pour au moins un voyage de traite. On est donc très loin d'un destin commun.

Il y a cependant un taux d'engagement très variable d'une région à l'autre. Si Montréal a fourni le plus fort contingent de voyageurs (473) avec un taux d'engagement de 22,7 % des hommes en âge de s'impliquer, c'est tout le contraire dans le gouvernement de Québec (rives nord et sud de Québec incluant le bas du fleuve) où 51 individus ont participé à la traite des fourrures, ce qui correspond à seulement 2 % de la population mâle de 15 ans et plus. C'est

pourtant là que la population était la plus nombreuse à l'époque. Le gouvernement de Trois-Rivières se distingue avec 98 engagés et le taux d'engagement le plus élevé de la colonie (25,7 %); à Trois-Rivières même, plus de la moitié des hommes se sont engagés, et dans les seigneuries de la rive nord, ce qui inclut celle de Batiscan d'où proviennent les Cosset, c'est 30 % des jeunes hommes (67 personnes) qui ont été associés à cette grande aventure entre 1708 et 1717.

Des Canadiens de deuxième et troisième génération

Au tout début de la colonie, les Français européens, en particulier ceux de La Rochelle, s'impliquent activement dans le commerce des fourrures. Mais à l'époque où les Cosset font leurs premiers voyages, ce sont les Canadiens qui ont

pris la relève des immigrants. Dechêne n'a d'ailleurs compté que 39 immigrants sur 668 voyageurs entre 1708 et 1717. Il en va de même chez les Cosset : Jean, le premier ancêtre, qui est un immigrant, n'a vraisemblablement pas couru les bois.



Reconstitution de l'ancien fort de traite de Michilimackinac à Mackinaw City dans le Michigan actuel.

À Batiscan (dont l'actuelle Ste-Geneviève-de-Batiscan fait partie à cette époque), l'engagement pour un voyage de traite n'est pas le fait de la majorité des hommes mais elle ne relève pas non plus de l'exception, comme c'est le cas dans la région de Québec.

L'exception ici, que nous avons signalée dans le premier article, est plutôt que tous les hommes Cosset des deux premières générations nés au Canada (7 personnes) ont effectué au moins un voyage de traite.

let 1681 où Jean Cosset effectue un emprunt important à un boucher de Québec. Serait-ce pour se procurer les objets nécessaires à la traite ? ». Je ne suis pas de cet avis parce que Jean a alors au moins 36

ans - peut-être même qu'il en a 46 ou 47 (on n'a qu'une idée approximative de l'année de sa naissance) - ce qui est un âge avancé pour commencer dans ce métier difficile. L'emprunt me paraît vraisemblablement plutôt relié à son établissement avec sa famille aux Écureuils mais, bien entendu, faute de documents plus explicites, on ne peut exclure formellement aucune hypothèse.

Les trois premiers contrats du tableau sont ceux de Pierre1, René, et François1, les trois fils nés ici de

On peut cependant se demander, comme Gaétan Cossette me l'a fait remarquer après avoir lu mon premier article, s'il « n'aurait pas fait au moins un voyage de traite car il existe un document notarié daté du 3 juillet

Jean Cosset et Marguerite Eloy. Donc de la deuxième génération. Chacun ne fait qu'un seul voyage. Cela semble peu mais il faut se souvenir qu'il est possible que Pierre1 et René, aient « abandonné le pays » en s'assimilant plus ou moins à la vie indienne, comme 20 à 30 % de ceux qui partaient, selon une estimation de Dechêne (p. 226). De son côté, François1 est revenu de son unique voyage et il semble avoir transmis à ses trois fils le goût pour le voyage de traite.

Ces trois fils de François1 sont les petits-fils de Jean et Marguerite, donc les enfants de la troisième génération.

François2 fera 7 voyages (j'ai compté 8 par erreur dans le premier article); **Jean2 partira 3 fois et Pierre2 5 fois. Ils font partie de cette génération de Cosset, la troisième, pour qui le voyage de traite de fourrures a vraiment constitué une activité importante dans leur vie.**

ration. Ils multiplient les voyages .

Le portrait des Cosset coureurs des bois ressemble à celui qui a été tracé par Deschêne : ce sont d'abord et avant tout des canadiens de la deuxième ou de la troisième génération. Une autre génération plus tard, Jean-Baptiste, fils de Pierre2, continuera cette tradition.

À quel âge?

Les voyageurs ont, le plus souvent, entre 20 et 30 ans. Ils effectuent leur premier voyage, et souvent leur seul, autour de 21, 22 ans en moyenne. On utilise peu les jeunes gens de moins de 20 ans (moins de 6 % selon Dechêne) parce que le métier est trop dur pour eux. Mais chez les Cosset, les hommes sont forts, semble-t-il, puisque leur âge au premier voyage est inférieur à la moyenne pour 5 sur 7 d'entre eux. René et Pierre2 ont même été engagés à 17 ans et Jean-Baptiste à 19. (Voir ci-contre le tableau des caractéristiques personnelles des Cosset voyageurs)

Quant à François1 et Jean2, ils apparaissent eux aussi assez exceptionnels puisqu'ils s'engageront pour leur

premier voyage à 30 et 33 ans, donc à un âge assez élevé, qui correspond plutôt à l'âge où beaucoup

Date du voyage	Nom	Nb de voy.	Âge au 1 ^{er} voy.	Statut au 1 ^{er} voy.	Âge du mariage
1698-06-19	Pierre1	1	20	c	?
1704-06-27	René	1	17	c	?
1705-05-30	François1	1	30	m	20
1723-05-19	François2	7	21	c	25
1727-05-30	Pierre2	5	17	c	19
1737-06-07	Jean2	3	33	m	30
1757-06-03	J e a n - Baptiste	1	19	c	22

Tableau des caractéristiques personnelles des Cosset voyageurs.

laissent le métier.

Les voyageurs abandonnent en effet cette vie difficile en grand nombre autour de 30 ans. Chez les Cosset, du moins chez ceux qui ont fait plusieurs voyages, on semble assez tenace puisque Pierre2 et François2, qui ont commencé à 17 ans, ne se sont arrêtés qu'à 33 et 35 ans; Jean2, qui a commencé tard à 33 ans, s'arrêtera encore plus tard à 40 ans. Des hommes forts, donc, mais aussi des hommes tenaces.

Célibataires ou mariés?

Lors de leur premier voyage, 5 des 7 Cosset étaient célibataires. Les deux qui sont mariés, François1 et Jean2, partent pour la première fois à l'âge de 30 et 33 ans, l'un en 1705, l'autre en 1737. Ce sont peut-être des raisons économiques qui les ont poussés à s'engager à cet âge . On sait en effet que les années 1704-1705 et 1736-1737 n'ont pas été faciles en Nouvelle-France.

Si les Cosset sont majoritairement célibataires lors de leur premier voyage, ils sont la plupart du temps mariés lors de leurs voyages subséquents. Ainsi, François2 sera célibataire lors de ses deux premiers voyages mais marié pour les 5 autres; Pierre2, céliba-

(Suite de la page 4)

taire lors son voyage de 1727, sera marié pendant ses 4 autres voyages; et Jean2 sera marié pour ses trois voyages. Ce portrait diffère de celui du coureur de bois habituel mais il s'explique par le fait que les Cosset se sont mariés jeunes et qu'ils ont effectué plusieurs voyages. Or les coureurs de bois qui en faisaient une carrière étaient le plus souvent mariés, comme les Cosset. Ceux qui ne faisaient qu'un ou deux voyages, la majorité, étaient plus jeunes et la plupart du temps encore célibataires.

Notons que les voyageurs se mariaient en moyenne à 28,7 ans, selon Dechêne, ce qui correspond exactement à l'âge du mariage dans la paroisse Notre-Dame de Montréal dans ces années-là. Chez les Cosset voyageurs, par ailleurs, on se marie plus jeune que cela. Pierre1 et René étaient célibataires au moment où on perd leurs traces mais ils sont disparus jeunes. Se sont-ils mariés ? Ont-ils épousé des Indiennes ? On ne le saura peut-être jamais. Les deux François se marient à 20 et 25 ans; François1 a même 4 enfants au moment où il s'engage pour son premier et unique voyage vers les Pays d'en haut en

Tous se sont donc mariés jeunes, beaucoup plus jeunes que la moyenne des autres voyageurs. Seul Jean2 dépassera un peu l'âge moyen du mariage de ses compatriotes en épousant Marie-Joséphé Baribault à 30 ans.

1705. Pierre2 se marie à 19 ans, Jean-Baptiste à 22.

On a vu que les Cosset étaient des hommes forts, mais ils semblent aussi avoir été de «bons partis»!

Le lien familial

Si l'on veut bien saisir l'aventure des coureurs de bois chez les Cosset, il faut voir que le goût de cette activité a d'abord été semé par la deuxième génération, les premiers enfants à naître au pays, en particulier par François1 dont les trois enfants iront courir les bois. Mais il y a un Cosset de la troisième génération dont l'influence familiale a sans doute été

encore plus considérable. François2, c'est de lui qu'il s'agit, est celui qui a fait le plus de voyages (7). Il aimait cette vie au point d'en faire une activité importante dans son existence entre 17 et 35 ans. On observe chez lui comme un cycle : il part d'abord en 1723, puis, 4 ans plus tard, il effectue 2 voyages de suite, en 1727 et 1728; et il fait la même chose 3 ans plus tard en 1731 et 1732, puis encore la même chose 4 ans plus tard en 1736 et 1737.

Mais il y a plus : la solidarité familiale. C'est François2 qui entraîne ses frères dans la course des bois. Dès son deuxième voyage en 1727, il emmène avec lui son jeune frère Pierre2, qui n'a que 17 ans. Ce dernier attrapera lui aussi la pique puisqu'il fera 4 autres voyages entre 1731 et 1743; et il ne partira seul que pour son dernier voyage, effectuant chacun des 4 autres avec François2, qui a 8 ans de plus que lui. Avant de prendre sa retraite, François2 initiera aussi son autre frère, Jean2, qui fera avec lui son premier voyage en 1737, à l'âge de 33 ans. Ce der-

François2 a donc été l'inspirateur de la famille, l'aîné qui a entraîné ses frères plus jeunes et les a initiés au métier qu'ils pratiqueront presque toujours en commun et selon le même cycle.

Conclusion

Chez les Cosset, on a indéniablement été, et plus que dans la plupart des autres familles, des coureurs de bois. Mais aucun Cosset, à l'exception peut-être de René et de Pierre1 dont on ne connaît pas clairement les destins, n'aura exercé le métier de façon assez constante pour que l'on puisse affirmer qu'il en a fait une profession lui permettant d'en vivre. Chacun a plutôt profité de son ou de ses 3, 5 ou 7 voyages pour retirer un revenu d'appoint permettant d'améliorer, sans doute de façon assez significative, son sort et celui de sa famille. **On peut en déduire que les Cosset de la Nouvelle-France ont été des coureurs des bois certes, un peu aventuriers aussi sans doute, mais surtout qu'ils ont été des hommes de famille.**